

Master of Science en Sciences de l'éducation

Programme de spécialisation (30 crédits ECTS)

Le domaine d'études Sciences de l'éducation regroupe l'ensemble des disciplines qui ont pris pour objet d'étude l'éducation ou la formation, au sein de la famille, à l'école, dans le monde professionnel ou socioculturel. La formation Master permet aux étudiant-e-s d'approfondir leurs savoirs et savoir-faire dans le domaine, tout en se focalisant plus spécifiquement sur des spécialités du domaine.

Le Programme de spécialisation complète le Programme d'études approfondies et permet à l'étudiant-e d'obtenir un Master à 120 crédits ECTS, par le choix de quatre modules thématiques (deux étant liés au Programme d'études approfondies, les deux restants étant liés au Programme de spécialisation).

Structure

MODULES THÉMATIQUES

Module MEAP-F / Expertise et accompagnement pédagogique

Ce module doit permettre aux étudiant-e-s d'acquérir les compétences nécessaires au conseil et à l'accompagnement pédagogique d'enseignant-e-s expérimentant des difficultés dans la gestion de leur enseignement ou de leur carrière. Nous n'adresserons pas ici les difficultés pouvant venir d'une mauvaise maîtrise de leur(s) discipline(s) d'enseignement mais prendrons en compte de nombreuses autres sources de difficulté qu'elles soient didactiques, psychologiques, relationnelles ou organisationnelles.

Module MTE-F / Technologie de l'éducation

La technologie de l'éducation concerne l'analyse, la conception et l'évaluation de ressources humaines et matérielles pour l'apprentissage humain. Dans ce module ouvrant la voie à une spécialisation dans ce domaine, les étudiant-e-s découvriront les objets et méthodes de recherche qui lui sont spécifiques. Ils/elles seront ainsi préparé-e-s à critiquer mais aussi à concevoir un projet de recherche adapté incluant des recherches développement et des recherches effectuées en situation et, en collaboration avec des praticiens, ils/elles développeront également les compétences de base d'un concepteur pédagogique pouvant exercer tout aussi bien dans des institutions d'enseignement, de formation à distance ou de formation professionnelle : analyser les besoins de formation, concevoir un scénario pédagogique et évaluer un dispositif de formation.

Module MAIE-F / Approches interculturelles de l'éducation

Ce module vise à analyser l'éducation et la formation dans une perspective interculturelle, c'est-à-dire en s'interrogeant sur le rôle que joue la culture dans la conception de l'éducation et de la formation (en même temps produits et producteurs de culture) ainsi que dans les interactions entre les différents acteurs. Une telle analyse permet de proposer des pistes pour une meilleure prise en compte de la diversité culturelle dans l'éducation et la formation, mais aussi pour favoriser une éducation de qualité pour tous. Différentes approches disciplinaires (dont notamment la communication interculturelle et l'anthropologie) et niveaux d'analyse sont utilisés afin d'amener les étudiant-e-s à porter un regard distancié sur l'éducation et la formation.

Module MEPSE-F / Economie, politique et systèmes de l'éducation

Ce module vise le développement des connaissances et des compétences nécessaires pour appréhender le fonctionnement des systèmes éducatifs dans leurs contextes économique et politique. Parmi les thématiques abordées figurent notamment : Comment étudier les systèmes éducatifs dans un contexte international du point de vue de leurs dépenses, du marché du travail ? Où se situent les performances des élèves en comparaison internationale (efficacité) et existe-t-il une relation entre les performances des élèves et les moyens mis en œuvre ? (efficience). Nous proposerons également aux étudiant-e-s une analyse économique et politique des structures et du fonctionnement des systèmes éducatifs. Nous traiterons aussi de la remise en question des politiques publiques d'enseignement et des propositions de nouvelles modalités de financement (p.ex. le financement orienté vers les usagers) ou la création de quasi-marchés destinés à offrir aux parents la possibilité de choisir l'établissement scolaire de leurs enfants.

MASTER OF SCIENCE en Sciences de l'éducation
Programme de spécialisation en **Sciences de l'éducation**

Titre du module	Cours du module	ECTS
Module MEAP-F Expertise et accompagnement pédagogique	L23.00581 - Expertise pédagogique	3
	L23.00610 - Didactique générale et comparée	3
	L23.00734 - Apprendre à apprendre	3
	0000.0000 - Cours complémentaire *	3
	L23.00246 - Pratiques de recherche en sciences de l'éducation	3
		15
Module MTE-F Technologie de l'éducation	L23.00233 - Objets et processus de recherche en technologie de l'éducation	3
	L23.00296 - Méthodes et techniques de l'enseignement à distance	3
	L23.00244 - Apprentissage et dispositifs de formation	3
	0000.0000 - Cours complémentaire *	3
	L23.00295 - Pratiques de recherche en sciences de l'éducation	3
		15
Module MAIE-F Approches interculturelles de l'éducation	L23.00232 - Communication interculturelle en formation	3
	L23.00298 - Pratique et formation des professionnels de l'éducation	3
	L23.00241 - Groupes culturels minoritaires et éducation	3
	0000.0000 - Cours complémentaire *	3
	L23.00242 - Pratiques de recherche en sciences de l'éducation	3
		15
Module MEPSE-F Economie, politique et systèmes de l'éducation	L23.00235 - Economie et politique de l'éducation et de la formation	3
	L23.00294 - Travail, emploi et compétences	3
	L24.00749 - Ecole et pédagogie inclusive	3
	0000.0000 - Cours complémentaire *	3
	L23.00300 - Pratiques de recherche en sciences de l'éducation	3
		15

ATTENTION : LES COURS DE CES MODULES SONT OFFERTS EN ALTERNANCE TOUS LES DEUX ANS.

Directives d'application du Programme de spécialisation en Sciences de l'éducation

Ce plan d'études est subordonné au Règlement du 8 mars 2018 pour l'obtention du bachelor et du master à la Faculté des lettres et des sciences humaines.

Structure

Comme Programme de spécialisation, l'étudiant-e choisit soit deux modules thématiques restants dans le programme francophone, soit une option dans le programme germanophone. Les cours des modules de l'option sont offerts en alternance tous les deux ans. Certains cours peuvent être proposés en anglais.

Examens et validation de crédits

Concernant les délais d'inscription et de retrait aux cours et aux examens, les directives du Règlement de Faculté précité (art. 23 et 24) font foi. Un-e étudiant-e non-inscrit-e ne peut prétendre à une évaluation.

L'attribution des crédits ECTS suit les conditions figurant à l'art. 9 du Règlement de Faculté précité.

Toutes les unités d'enseignement sont évaluées soit séparément, soit dans le cadre d'une évaluation par module. Une unité d'enseignement ne peut être validée que dans le module auquel elle est rattachée. Certaines unités d'enseignement (voir détail dans le descriptif) sont évaluées par les modalités « acquis » vs « non acquis ».

Lorsque les unités d'enseignement sont évaluées séparément, chaque validation doit être suffisante. La note du module résulte alors de la moyenne arithmétique non arrondie des notes partielles.

Conformément à l'art. 15 du Règlement de Faculté précité, une évaluation non réussie peut être répétée une seule fois.

Après deux échecs, l'unité d'enseignement ne peut plus être validée. L'étudiant-e se retrouve alors en échec définitif si cette unité d'enseignement est obligatoire dans son plan d'études. S'il s'agit d'un cours optionnel, un autre cours doit être validé parmi les cours à choix restants.

La note globale du domaine pour le diplôme final résulte de la moyenne arithmétique de l'ensemble des notes des différents modules suivis.